

La BEI et le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures collaborent pour renforcer les infrastructures régionales

Le WAPP reçoit une aide non remboursable de 1,75 million d'EUR destinée à renforcer l'interconnexion électrique entre la Côte d'Ivoire et le Ghana

Par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures, la BEI a approuvé l'octroi d'une aide non remboursable de 1,75 million d'EUR au West African Power Pool (WAPP – groupement énergétique régional d'Afrique de l'Ouest), destinée à financer des études de pré-investissement pour la construction d'une ligne électrique de 330 kV entre Riviera (Côte d'Ivoire) et Prestea (Ghana). Ces études porteront sur le dernier maillon manquant de la ligne de transport côtière, un projet prioritaire qui permettra d'assurer une connexion électrique stable entre les postes de Riviera (Côte d'Ivoire) et Ikeja-Ouest (Nigeria), via Prestea, Aboadze, Volta (Ghana), Momé Hagou (Togo) et Sakété (Bénin).

Ce projet est d'une importance stratégique pour le WAPP, qui vise à instaurer un marché régional de l'électricité en Afrique de l'Ouest en développant des projets d'infrastructure clés favorisant les échanges d'électricité à l'échelle sous-régionale. L'objectif final du WAPP est de relier les ressources énergétiques abordables de la région en vue de faciliter les échanges d'électricité au bénéfice de tous les pays concernés.

L'accord a été finalisé au siège de la BEI à Luxembourg en présence de représentants du WAPP. Les participants se sont félicités de l'octroi de cette aide non remboursable et ont souligné l'importance de poursuivre le développement des projets énergétiques dans le contexte actuel de crise financière.

Les études seront financées par le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures, créé conjointement par la BEI, les États membres de l'UE et la Commission européenne en 2007 afin de stimuler les investissements dans les projets régionaux d'infrastructure en Afrique. En octobre 2007, le Fonds fiduciaire a approuvé un prêt de 3 millions d'EUR destiné à apporter une assistance technique au West African Power Pool dans la réalisation d'études de pré-investissement pour la création d'une nouvelle ligne régionale de transport d'électricité : le projet d'interconnexion entre Man (Côte d'Ivoire), Sannequille (Liberia), Nzérékore (Guinée), Buchanan (Liberia), Monrovia (Liberia), Bumbuna (Sierra Leone) et Linsan (Guinée).

Notes à l'intention des responsables de publication :

L'activité de la BEI dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

La Banque européenne d'investissement (BEI) contribue largement à la mise en œuvre des politiques communautaires d'aide au développement et de coopération économique dans les pays extérieurs à l'Union. La BEI est un partenaire du développement de nombreux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) depuis 1963, au travers d'une série de mandats de prêt confiés par le Conseil européen. Le mandat actuel est fondé sur l'Accord de Cotonou de juin 2000.

Les prêts de la BEI dans les pays ACP soutiennent la réduction de la pauvreté et l'instauration d'une croissance économique durable. La Banque prête des fonds provenant de deux sources : ses ressources propres et celles de la Facilité d'investissement (FI), un fonds renouvelable financé par les États membres de l'UE via le Fonds européen de développement.

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures, créé dans le cadre de la réponse de l'UE à la déclaration de Gleneagles de 2005 sur l'Afrique, a pour vocation d'appuyer la réalisation de projets d'infrastructure ayant des retombées transfrontalières ou régionales en Afrique sub-saharienne.

Le soutien apporté par le Fonds repose, d'une part, sur des aides non remboursables de la Commission européenne et des États membres de l'UE et, d'autre part, sur les prêts et le savoir-faire technique de la BEI et d'autres organismes européens de financement du développement. Le Fonds appuie des réalisations dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau et des télécommunications, au travers d'apports de bonifications d'intérêts, d'assistance technique, d'aides en faveur des volets sociaux ou environnementaux des projets, et de subventions couvrant les primes d'assurance relatives aux risques durant la phase de démarrage des projets.

Opérationnel depuis juin 2007, le Fonds fiduciaire du partenariat euro-africain pour les infrastructures est géré par la Banque européenne d'investissement. Il compte désormais douze membres et le total des contributions versées s'élève à 93 millions d'EUR ; huit opérations de subvention ont déjà été approuvées.

Contact pour la presse :

Úna Clifford, attachée de presse, tél. : (+352) 4379 83326, mél. : u.clifford@bei.org, site Web de la BEI : www.bei.org